



Rocourt, le 22 octobre 2014

AVIS OFFICIEL



Demande de grand permis de construire

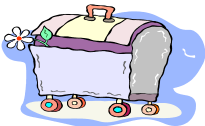
Requérant : M. Guy Jubin – Rue des Gravalons 14- Rocourt
Ouvrage : Construction d'une maison familiale

Rue : Le Gravier, parcelles 628, 629, 630, 631

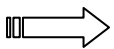
Zone d'affectation : zone agricole
Dimensions principales : 16.62 m x 11.12 m H. 3.30 m, H. totale : 6.22 m
Dimensions garage : 7.00 m x 6.50 m H. 2,80
Murs extérieurs: doubles murs isolés en brique terre cuite
Façades : Crépi de teinte jaune pastel
Couverture : Tuiles béton de teinte brune

Dépôt public de la demande de permis de construire avec plans jusqu'au 21 novembre 2014 au Secrétariat communal où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).



Place des déchets – route de Roche-d'Or



RAPPEL il ne peut être déposé que des bouteilles en verre, des boîtes de conserves et huiles dans les conteneurs mis à disposition.

Les bouteilles vides d'huile doivent être déposées dans vos déchets urbains ménagers et non souillées la place des déchets !!!!

Les poêles de cuisine et autres casseroles dont à déposer devant votre maison lors du ramassage de la ferraille et non pas à la place des déchets !!!!

Tout dépôt illégal sera sanctionné selon le règlement communal.

Le Conseil communal